

**RAPPORT DE MONITOING DE PROTECTION
MARS 2021 REGION DU NORD**



Photo : Approvisionnement en eau potable au profit des PDI de AK de Titao. Ce système d'approvisionnement en eau potable installé par MSF qui soulageait les PDI de AK (Titao) a été malheureusement abandonné depuis le mois de janvier 2021 créant ainsi de la désolation pour les PDI qui doivent désormais parcourir de grande distance pour s'approvisionner en eau.

I. CONTEXTE/POINTS SAILLANTS

- Aperçu du contexte général

Au cours du mois de mars 2021, le contexte sécuritaire dans la Région du Nord est resté fragile et nécessite une mobilisation accrue des acteurs humanitaires. Il a été marqué par des incidents individuels dans certaines communes dont celles de Kain, Titao et de Banh, faisant de celles-ci les plus touchées durant le mois sur le plan sécuritaire et aussi par la découverte de deux (2) Engins Explosifs Improvisés (EEI) sur l'axe Tangaye-Yaoua le 20 mars par des volontaires pour la défense de la patrie. En plus de ces incidents individuels, la présence effective des groupes armés non identifiés (GANI) a été signalée dans les communes de Thiou, de Titao, de Ouindigui et de Koumbri. On note la reprise des activités de formations des GANIs dans les forêts de Ogalagam (Commune de Thiou) et de Kessé (commune de Kain).

Un autre fait malheureux a marqué la région du Nord. Dans la Province du Zondoma (Commune de boussou) un jeune homme est décédé le 14 mars 2021 entre les mains des groupes d'auto-défenses (Kolgwéogos) de la commune. Selon les témoignages, le jeune homme a été arrêté par ces groupes à la suite d'un vol. Ils l'ont alors contraint à manger tout son butin (un âne). Pris d'un malaise, il a été conduit au centre de santé où il trouva la mort. Cet incident a entraîné la colère de la population qui a saccagé le siège du groupe d'auto-défense.

Au niveau de la province du Yatenga, en dehors de la commune de Kain qui a enregistré un incident individuel au cours de la période sous revue, l'ensemble des autres communes ont connu une accalmie relative au niveau sécuritaire.

Les conditions de vie des Personnes déplacées internes (PDI) de la région restent toujours précaires comme le mois précédent. Il s'agit des difficultés d'accès à l'aide alimentaire, à la santé, aux documents d'état civil, aux effets d'habillement et aux kits AME. En plus de cela, les populations de Sollé ont un besoin criard en eau potable. Les retournées de la commune de Koumbri manifestent un besoin en vivres, en effets d'habillement et en kits AME. La réduction des patrouilles des forces de défenses et de sécurité (FDS) dans la commune inquiète davantage les retournées. Certaines d'entre elles n'excluent pas de revenir vers les zones sécurisées si la situation ne s'améliore pas.

La diminution du nombre de bénéficiaires des assistances alimentaires par le PAM, inquiète davantage les PDIs de la commune de Séguénéga qui menacent de repartir dans leurs villages d'origine malgré la situation sécuritaire encore délétère. En plus de la diminution drastique de la ration alimentaire (de 12kg à 4kg par personne) qui était servie aux PDIs de Séguénéga sur les différents sites, le PAM a procédé au cours de ce mois de mars, à un nouveau ciblage des bénéficiaires qui passent désormais de 5 085 à 2800 personnes.

- Aperçu de la situation sociopolitique et sanitaire :

Au niveau sociopolitique, deux manifestations majeures ont eu lieu dans la région. Il s'agit :

- **Un mouvement d’humeur.** En effet, le 14 mars 2021, un mouvement d’humeur des populations de Sollé contre les autorités municipales (le maire) pour qui, elles ont souhaité le départ sans préavis. Elles lui reprochent la délocalisation des services de la mairie à Ouahigouya ce qui rendrait difficile leur accès aux documents d’état civils et son ingérence dans la Gestion des VDP de la commune. A cet effet, elles ont exprimé leur requête en organisant une marche qui a fini au Haut-commissariat de la province du Loroum ;
- le 20 Mars 2021, le collectif « *sauvons le Yatenga* »¹ a organisé une marche dont l’objectif était de dénoncer la mauvaise qualité du bitumage de la voirie urbaine par les entreprises en charge des travaux.

Au niveau sanitaire, selon le Service d’Information du Gouvernement (SIG), la région a enregistré un cas de COVID 19 à la date du 05 Mars 2021 dans la ville de Yako (Province du Passoré). Il est important pour l’ensemble des acteurs de redoubler la vigilance et de travailler aux respects des mesures barrières dans l’ensemble des zones d’intervention.

II. ZONES COUVERTES DANS LA PERIODE SOUS RAPPORT

Au cours du mois de mars, la collecte des incidents de protection, les entretiens individuels avec les personnes ressources, la réalisation des focus groups et l’assistance a 10 personnes ayant des besoins spécifiques (PBS) ont été les activités phares des monitorings réalisés dans les zones d’intervention.

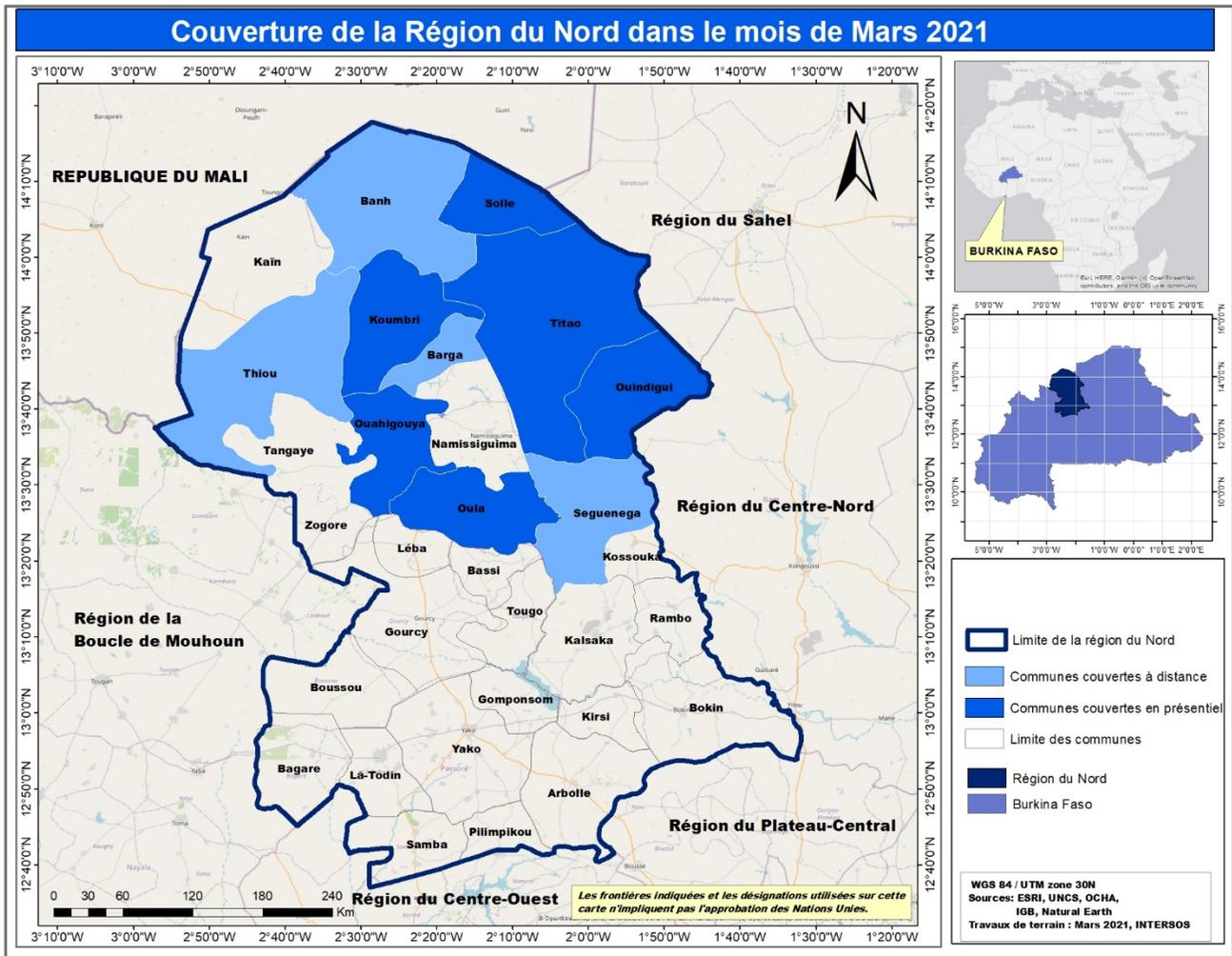
Au Yatenga, le monitoring de protection a concerné six (6) communes dont trois (03) en présentiel et trois (03) à distance. Au total, cinq (05) focus groups ont été réalisés au profit de dix-huit (18) hommes et douze (12) femmes.

Quant à la Province du Loroum, il a concerné quatre (4) communes dont trois (3) en présentiel et une (1) à distance. Au total, six (06) focus groups ont été menés avec la participation de vingt-quatre (24) hommes et de douze (12) femmes.

Ainsi, au total onze (11) focus groups ont été réalisés. Ils ont touché soixante-six (66) personnes constituées essentiellement de PDIs, de populations hôtes et de demandeurs d’asile (da) (ces da sont des ressortissants maliens qui ont trouvé refuge dans la commune de solle suite à l’insécurité qui sévit a Koro qui est leur localité d’origine) Ces focus groups nous ont permis de mettre en exergue toutes les difficultés que les PDIs et les demandeurs d’asile (commune de Sollé) rencontrent dans les zones d’accueil et de faire des propositions.

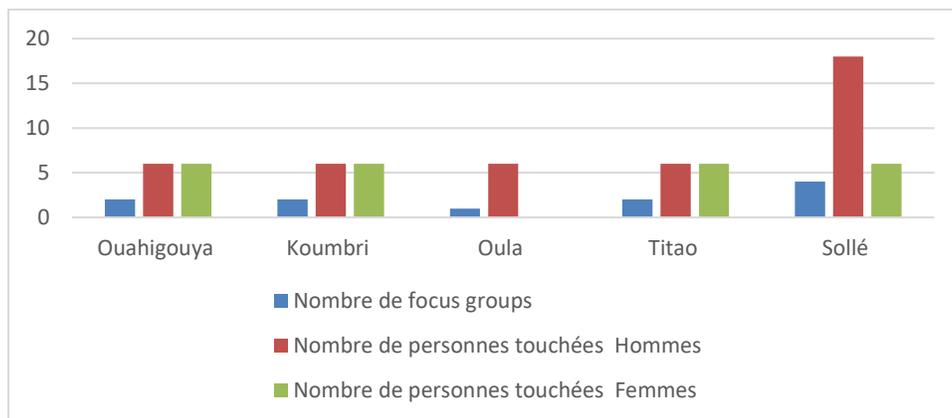
¹ Le collectif sauvons le Yatenga est un mouvement composé des acteurs de la société civile qui attire l’attention des autorités sur certains dysfonctionnement constatés dans la réalisation des infrastructures

Carte 1 : Zones couvertes dans la Région du Nord durant le mois de mars 2021



Source : Monitoring communautaire, Mars 2021

Graphique 1 : Participant des focus groups par localité



Source : Monitoring communautaire, Mars 2021.

Le choix des participants aux focus groups se fait en fonction des informations dominantes dans la localité et la disponibilité des participants. A Sollé, par exemple après une longue absence physique dans la localité pour raison de sécurité, nous avons voulu recueillir toutes les informations liées au contexte sécuritaire. C'est ainsi que nous avons l'accent sur les focus groups avec les hommes.

III. CARACTERISTIQUES DES MOUVEMENTS DE POPULATIONS

Dans la région du Nord, deux (02) types de mouvements ont été observés au cours de la période sous revue. Il s'agit des **mouvements de retours** et des **mouvements pendulaires**.

Pour les mouvements de retour :

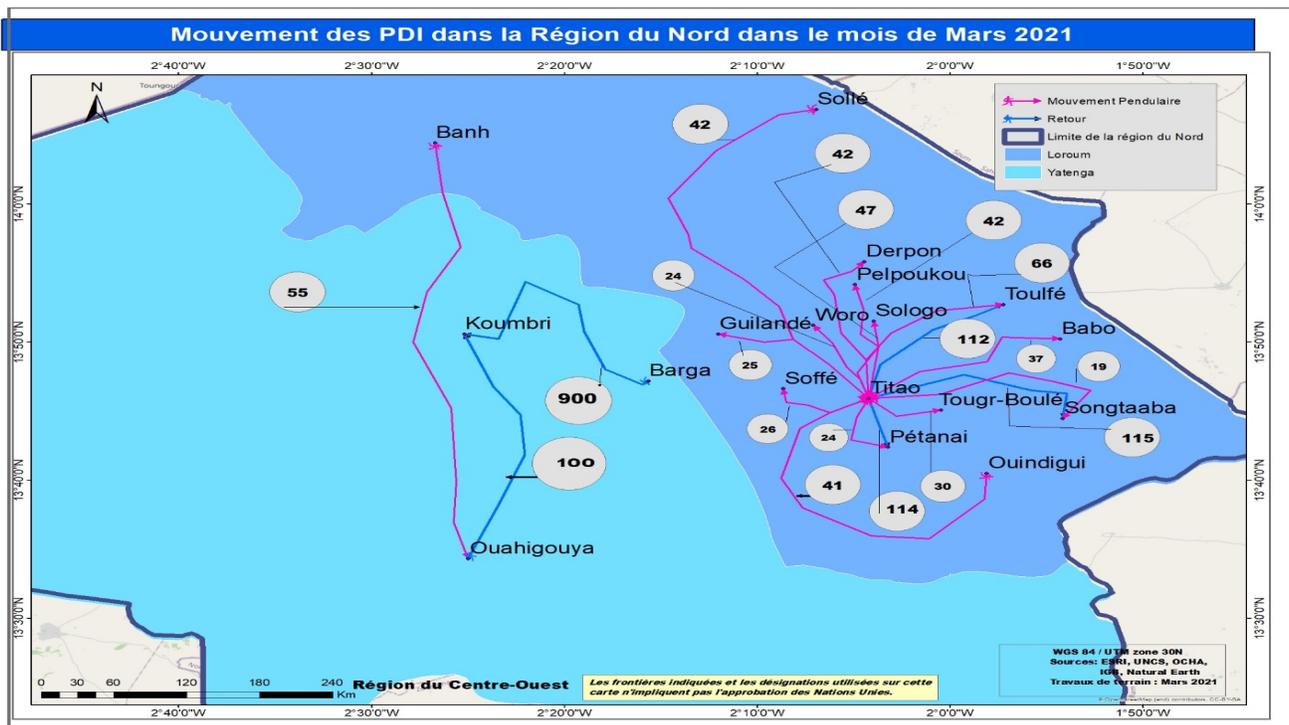
- ✓ **Dans la province du Yatenga**, on a noté des mouvements de retour des PDI de Koumbri qui ont été accueillies à Ouahigouya et à Barga. Les retours ont concerné environ neuf cent (900) à Barga dont 200 hommes, 300 femmes et 400 enfants. Par contre à Ouahigouya, les retournées vers la commune de Koumbri sont estimées à cent (100) personnes. Les raisons de ce retour sont entre autres l'amélioration de la situation sécuritaire et le sentiment de se sentir mieux chez soi au regard des difficultés qu'elles rencontrent dans les zones d'accueil.
- ✓ **Dans la province du Loroum**, les retours ont concerné trois cent trente une (331) personnes dont 75 hommes, 97 femmes et 159 enfants qui avaient pour destination les villages de Toulfé, de Pétanaye, de Woro, de Babo, de Sologo, de Pelpoukou, de Soffe et de Songtaaba. Il s'agit des PDI des villages qui entourent Titao

Pour les mouvements pendulaires :

- ✓ **Dans la province du Loroum**, on a noté des mouvements pendulaires dans toutes les quatre communes.
 - De Ouindigui vers Titao, quarante une (41) personnes ont effectué des mouvements pendulaires dont dix-sept (17) hommes, vingt-trois (23) femmes et onze (11) enfants.
 - De sollé vers Titao, on estime à quarante-deux (42) dont vingt-sept (27), sept (7) femmes et huit (8) enfants, le nombre de personnes concernées par ces mouvements pendulaires.
 - A l'intérieur de la commune de Titao, trois cent vingt-trois (323) personnes ont été concernées par ces mouvements pendulaires. Ces mouvements sont en partie liés à l'amélioration du contexte sécuritaire dans certains villages.
- ✓ Dans la Province du Yatenga, 55 personnes ont effectué un mouvement pendulaire de Ouahigouya vers la commune de Bahn.

Cependant, il faut noter que les populations sont toujours inquiètes parce que la présence des HANIS est signalée dans certaines zones.

Carte 2 : Mouvement des PDI de la Région du Nord dans le mois de Mars 2021



Source : Monitoring communautaire, Mars 2021.

IV. PROBLEMES DE PROTECTION

1. Situation sécuritaire - incidents de protection dans les zones sous couverture

Au cours du mois de mars 2021, le monitoring a permis de rapporter des incidents de protection dans la région du Nord. En dehors de Kain (province du Yatenga) tous les incidents ont concerné la province du Loroum.

Les atteintes au droit à la liberté ont concerné deux (02) cas d'enlèvement dont l'un dans la commune de Kain et l'autre dans la commune de Banh. L'incident de Doubaré (commune de Kain) a eu lieu le 09 Mars 2021 aux environs de 20h dans le village de Doubaré et a concerné un jeune homme de 25 ans. Quant à celui de Kielnordi (commune de Banh), il a eu lieu le 17 Mars 2021 aux environs de 16h et a également concerné un jeune.

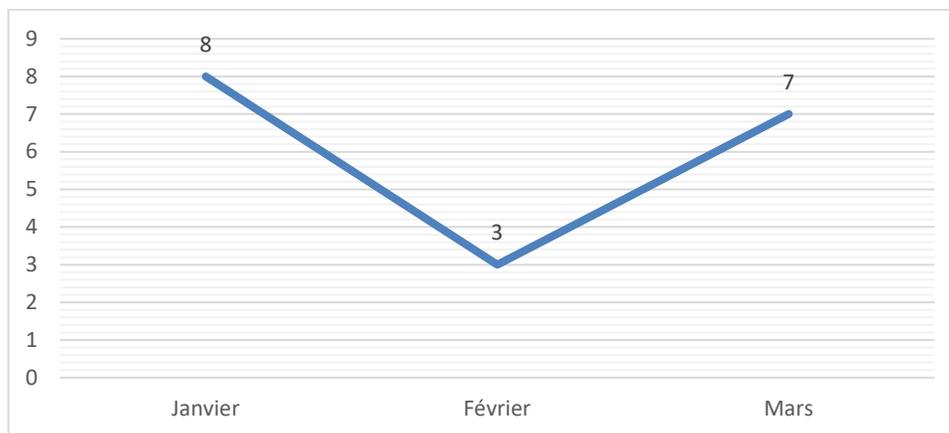
Les auteurs de ces enlèvements sont des HANI et les raisons demeurent toujours inconnues. Les deux communes sont classées parmi les communes dites inaccessibles dans la région du Nord. On note une présence active des HANI dans ces zones.

Les atteintes à la vie ont concerné un enfant de 15 ans qui a été tué de manière involontaire par son frère dans le village de Songtaaba (commune de Titao). Selon les informations à notre disposition, un enfant a manipulé l'arme de leur père qui est volontaire pour la défense de la patrie (VDP) et le coup serait parti pour atteindre mortellement son frère. Cet incident a eu lieu le 4 mars 2021 ;

Attaque contre une école : L'école primaire du village de Toulfé, localité située à environ 22 km de Titao a été la cible des groupes armés non identifiés le 14 mars 2021. On ne note pas de perte en vie humaine ni de dégâts matériels mais des tables bancs ont été emportés. En rappel, les écoles dans cette localité sont fermées courant novembre 2018 suite aux activités des HANIs.

En résumé, le contexte sécuritaire de la région du Nord durant le mois de mars s'est considérablement dégradé compare à celui du mois de février. Au total sept (07) incidents ont été relayés contre trois (03) au mois de février 2021. Il a été marqué par des atteintes à la liberté de mouvement et à la vie, des atteintes à la propriété et des actes d'intimidations. La présence des HANIs a été signalée dans certaines communes comme Kaïn, Ouindigui, Thiou, Titao et Koumbri.

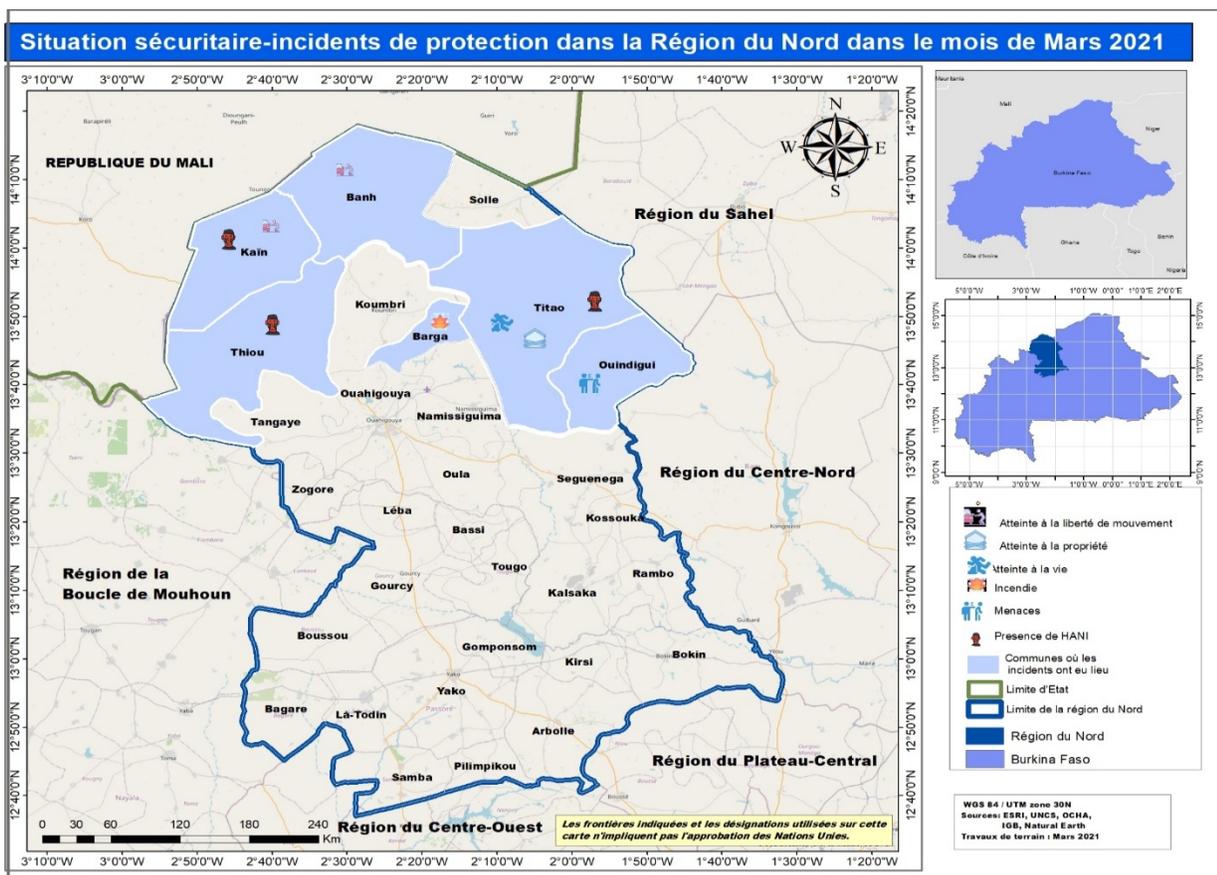
Graphique 2: Fréquence des incidents du premier trimestre de 2021



Source : Monitoring communautaire, Mars 2021

² Violation 1612

Carte 3 : Situation des incidents et présence des GANIs dans la Région du Nord



Source : Monitoring de protection, Mars 2021

2. SGVB

La réduction considérable des séances d'animation sur les problématiques liées à la VBG ne favorise pas l'auto-signallement des survivantes. Les occasions de dénonciation sont rares au regard du fait que le volet PSS/VBG qui avait en charge cette problématique n'est toujours fonctionnel.

Au cours du mois de mars, nous avons enregistré deux (02) survivantes de VBG. Elles ont été toutes victimes de déni de ressources et de services. L'assistance cash dont elles ont reçu les a permis d'avoir accès aux services de santé.

Durant le mois de mars, l'approvisionnement en eau dans le site Ex Ira se faisait par Water Trucking, mais le partenaire qui assurait la mise en œuvre a arrêté le service. Cependant cette suspension de l'approvisionnement en eau potable sur ce site pourrait être un facteur favorisant les VBG en ce sens que les femmes seront contraintes de parcourir de grande distance à la recherche de l'eau. Également à Tamsin où les sources d'approvisionnement sont les puits qui tarissent en cette période de chaleur, les femmes dans cette zone sont obligées d'aller dans les jardins, lieux dans lesquels elles sont exposées aux risques de viol et d'agressions sexuelles.

En plus, la diminution du nombre des bénéficiaires des vivres par le PAM (dans la commune de Séguénéga par exemple, le nombre des bénéficiaires passe de 5085 à 2800), pourrait contraindre certaines femmes à s'adonner à des activités comme les travaux domestiques (nettoyage de maisons, lavage d'habits), le jardinage (arrosage) et le petit commerce. Ces pratiques sont sans doute, un facteur les exposant également aux VBG.

Par ailleurs, nous notons que depuis le 02 Mars 2021 le ministère de la Femme, de la solidarité nationale, de la famille et de l'action humanitaire a activé un numéro vert (**80 00 12 87**) pour la dénonciation des cas de violences basées sur le genre. Ce numéro permettra aux victimes de VBG de s'auto signaler afin de bénéficier d'une prise en charge adéquate.

3. Protection de l'enfance

La situation des enfants dans la région du Nord est préoccupante. Ils représentent environ 60% des personnes déplacées internes au niveau de la région. La précarité des conditions de vie des ménages expose les enfants à toutes formes de violences notamment les violences physiques, le travail des enfants, la déscolarisation, la mendicité et même à la mobilité. Cette même précarité expose également les enfants aux maladies telles que la toux, la dysenterie et aux risques de contagion à la COVID 19.

Les mouvements (pendulaires et retours) ont des effets sur l'éducation des enfants. En effet, les parents sont très souvent contraints d'amener les enfants dans les différents déplacements par manque de tuteur dans la zone d'accueil. Certains élèves qui étaient inscrits dans les écoles au niveau de la zone d'accueil sont obligés d'abandonner pour repartir dans leurs villages d'origine avec le risque de ne plus aller à l'école. Le risque que l'on se retrouve avec un nombre élevé d'enfants séparés et enfants non accompagnés est grand.

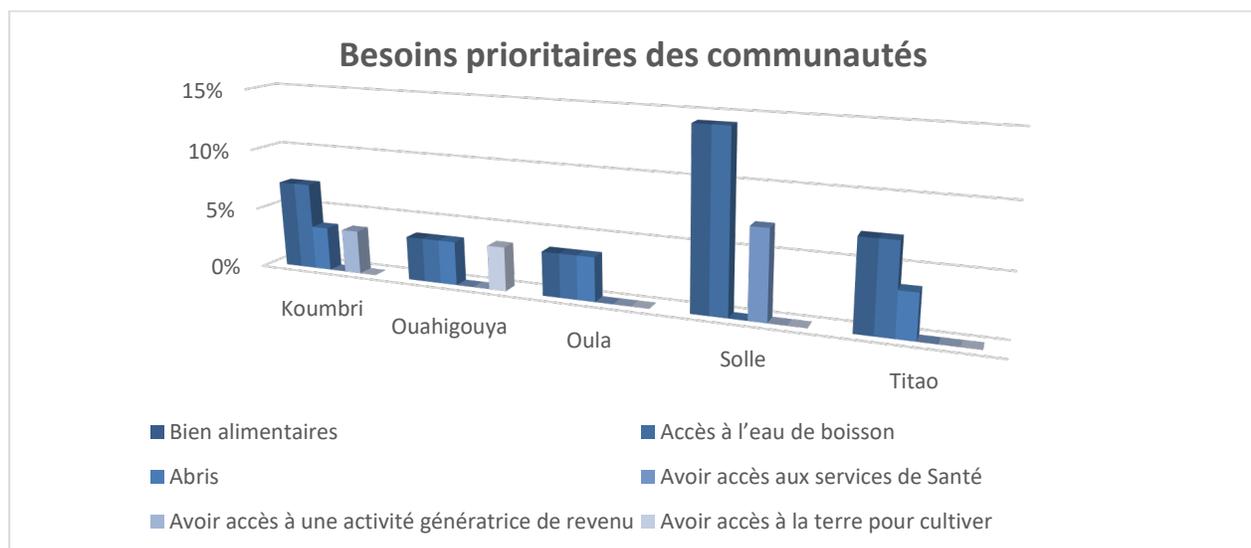
Au plan sanitaire, on a assisté à une campagne de vaccination de rattrapage des enfants de 0 à 23 mois sur le site Ex IRA avec la facilitation de la direction régionale en charge de la santé.

4. Problèmes spécifiques de certains groupes à risques- personnes ayant des besoins spécifiques (PBS)

Le contexte sécuritaire de la région a engendré un mouvement important de populations dans les zones dites sécurisées. Selon les données du Conseil National du Secours d’Urgence, les personnes déplacées internes dans la région du Nord sont estimées à **92 826** à la date du 28 février 2021. Cette situation n’est pas sans conséquence sur la vie des populations en générale et des personnes à besoins spécifiques en particulier. Les femmes cheffes de ménages, les veuves, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les personnes en état de santé grave et les enfants sont les plus vulnérables.

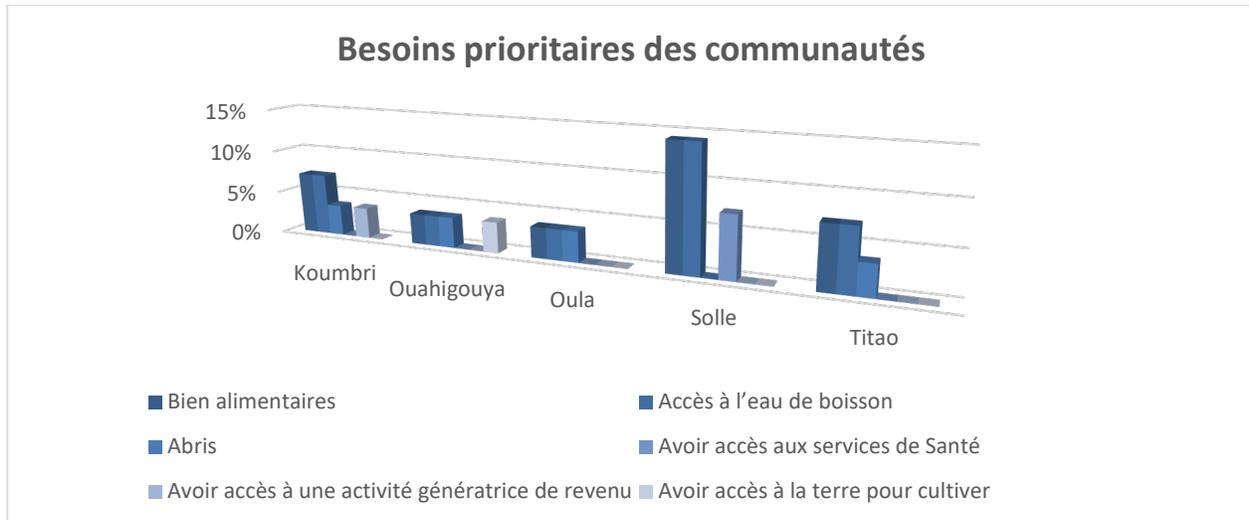
Les difficultés rencontrées par cette frange de la population sont multiples. Il s’agit des besoins en vivres, en kits d’hygiène, en AME, en effets d’habillement, en accès au service de santé et en documents d’état civil. Les acteurs humanitaires font certes un travail remarquable en termes d’assistance mais des efforts restent à fournir davantage. En plus de ces besoins d’ordre matériel, les personnes à besoins spécifiques ont besoin d’assistance psychologique pour surmonter le stress et les traumatismes nés du contexte sécuritaire.

Graphique 3 : Répartition des besoins communautaires par localité



Source : Monitoring communautaire, Mars 2021

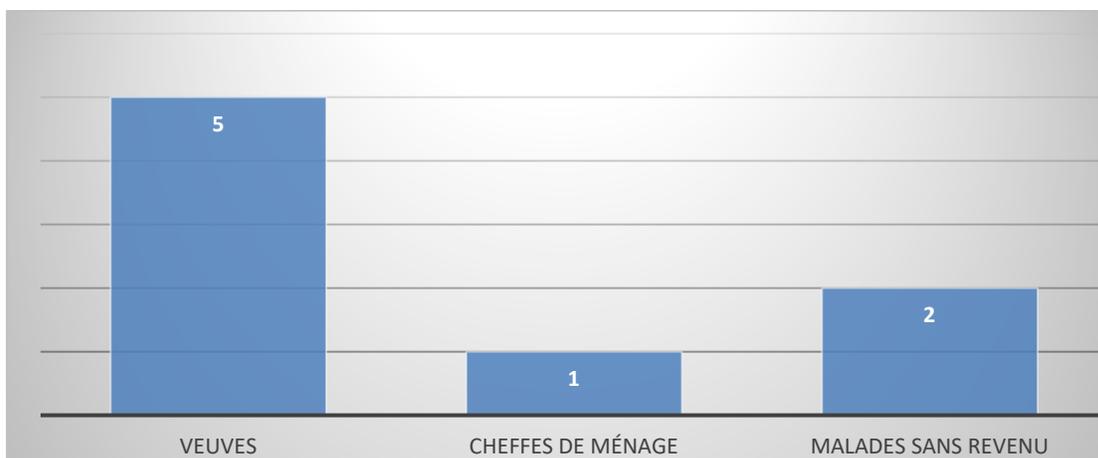
Graphique 4 : Répartition des besoins prioritaires des communautés par commune



Source : Monitoring de protection, Mars 2021

Pour ce mois de mars, les personnes assistées sont en majorité des demandeurs d'asile résidentes dans la commune de Sollé (Province du Loroum). Les demandeurs d'asile estimés à deux cent (200) sont des ressortissants maliens venant de Kôrô qui se sont retrouvés à Sollé au regard du contexte sécuritaire qui prévaut dans leur village. Au total, huit (08) femmes dont cinq (5) demandeurs d'asile (Sollé) et 3 PDI (Ouahigouya) ont pu bénéficier de l'assistance en cash d'une valeur de trente mille (30 000) francs par PBS. Ces bénéficiaires ont été pour la plus part identifiées lors des activités de monitoring communautaire.

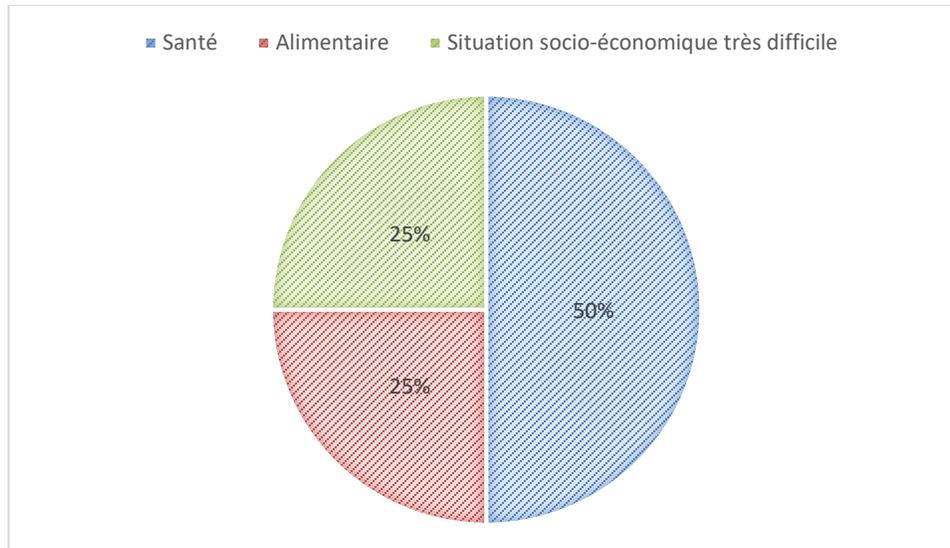
Graphique 5 : Répartition des PBS assistées dans le Loroum et le Yatenga selon la nature de la vulnérabilité



Source : Monitoring communautaire, Mars 2021

L'assistance avait pour objectif de permettre aux bénéficiaires d'accéder aux services sociaux de base notamment la santé pour certains et pour d'autres de se procurer des vivres en vue de lever l'urgence.

Graphique 6 : Répartition des PBS assistées dans le Loroum et le Yatenga selon l'objectif de l'assistance



Source : Monitoring communautaire, Mars 2021

A la lecture de ce graphique, on retient que :

- 50% des PBS assistées avaient des problèmes de santé ;
- 25% des PBS assistées avaient des besoins urgents en vivres ;
- 25 % avaient une situation socio-économique difficile.

Les besoins sont nettement en deçà de la capacité de réponse aux PBS. Il serait important d'augmenter nos capacités de réponses.

5. Etat de droit

L'accès au document d'état civil demeure une préoccupation majeure pour les personnes déplacées internes. Quant aux demandeurs d'asile, ils attendent toujours de se faire enregistrer auprès des services compétents. Dans certaines communes comme Banh et Sollé, l'administration est absente rendant ainsi difficile l'accès des documents comme les extraits d'acte de naissance. Cette difficulté d'accès aux documents d'état civil a d'ailleurs provoqué la colère des populations de la commune de Sollé qui ont demandé la démission du maire. Toujours dans cette commune, on note la réouverture du Centre de santé et de promotion sociale mais le dépôt pharmaceutique est en manque de médicaments pour les premiers soins d'urgence.

En plus de l'absence de l'administration dans certaines localités comme Banh, Sollé et Kain, d'autres personnes notamment les PDI manquent de ressources financières pour entreprendre les démarches en vue de se procurer les documents d'état civil.

Le contexte sécuritaire a imposé des restrictions de mouvement dans certaines localités comme Zoom (Commune de Koumbri) où les VDP ont instauré un couvre-feu de 18h à 5h sans l'avis de l'autorité départementale. Même pour les cas urgents, il est nécessaire d'avoir l'avis de ces VDP pour pouvoir se déplacer.

Cette même restriction de mouvement est perceptible chez les PDIs Peulh (venues de Dinguila et de Barga) du site route de Youba qui ne se sentent pas en sécurité au-delà du village de Youba. Ce sentiment est dû à la présence des checkpoints des VDP sur l'axe Youba-Barga.

6. Protection basée sur la communauté - comités de protection

Durant la période concernée, il a été enregistré 5 incidents relayés par les comités de Protection dans les localités de Titao, de Banh, de Ouindigui et de Barga. Il faut noter que les comités de protection constituent de nos jours un maillon essentiel dans la collecte et l'analyse des données sur les incidents de protection leur implication est indéniable dans la mobilisation sociale.

V. SITUATION DE LTB DANS LA ZONE DE DEPLACEMENT ET DE RETOUR

L'accès au logement demeure une difficulté majeure pour les PDIs de la Région en ce sens que les ménages hôtes n'ont pas une grande capacité d'accueil. Cette situation a contraint certaines PDIs notamment de celles de la commune de Koumbri au retour malgré le contexte sécuritaire encore fragile.

Le coût du loyer varie entre 5000 FCFA (zone non lotie) à plus de 30 000 FCFA (zone lotie). Cette situation n'est pas à la portée des PDIs qui ont d'ailleurs perdus leurs biens lors des différents déplacements. L'accès à la terre (l'acquisition) dans les quartiers communément appelés non lotis se fait à coût de milliers de Franc CFA. Le coût de la portion de 100m² varie entre 300 000 et 500 000 FCFA dans la commune de Ouahigouya. Dans la Commune de Titao, cette même portion de terre se vend entre 200 000 et 300 000 FCFA.

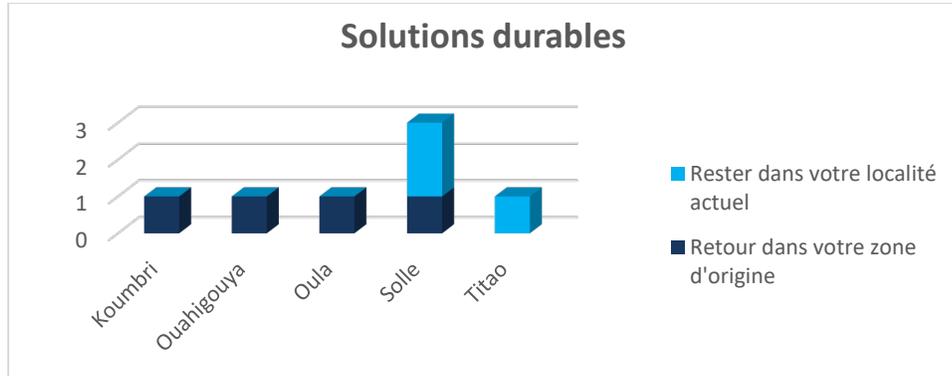
Dans les zones de retour, la récupération des terres ne se pose pas pour le moment. Les retournées reprennent leurs terres sans difficulté. Cependant, celles dont les logements ont été détruits expriment le besoin d'être accompagnées dans la réhabilitation de leurs maisons.

VI. SOLUTIONS DURABLES

Le retour : Les PDIs rencontrées dans la ville de Ouahigouya ont l'intention de retourner à condition que la situation sécuritaire s'améliore. Plus 75% des personnes rencontrées lors des différents focus groups et des entretiens avec les personnes ressources ont l'intention de repartir dans leurs villages d'origine.

L'intégration sur place : En attendant de retourner dans leurs localités d'origine, les PDIs mènent des petites activités telles que le ramassage d'agrégats comme le gravillon, le petit commerce, les travaux domestiques et le jardinage. Les hommes sont pour la plupart des aides maçons sur certains sites. Ce qui leur permet de disposer de ressources pour satisfaire des besoins

Graphique 7: Solutions durables



Source : Monitoring communautaire, Mars 2021

Les PDI ont certes la volonté de repartir dans leurs villages d’origine, mais elles posent des préoccupations (absence de services de sécurité, difficultés d’accès à l’aide humanitaire dans les villages) qui sont légitimes sans lesquelles il serait hasardeux de faire un quelconque mouvement. Les retournées de Koumbri plaident aujourd’hui pour un renforcement de la sécurité et le retour des services sociaux de base sans lesquels, il n’est pas exclu qu’elles reviennent vers les zones d’accueil.

Graphique 8 : Obstacles au retour des PDI



Source : Monitoring de protection

Selon les focus groups réalisés auprès des PDI dans les communes de Koumbri (village de Zoom), de Ouahigouya, de Oula, de Sollé et de Titao, les obstacles au retour sont divers. Il s’agit de l’insécurité généralisée, de la restriction de la liberté de mouvement, des tensions sociales qui pourraient naître, des violations des droits de l’homme et de l’inaccessibilité à l’aide humanitaire.

VII. COORDINATION ET PARTAGE INFORMATION

En vue d'une meilleure coordination avec les autres acteurs humanitaires de la région, Intersos a participé à plusieurs cadres de concertation et de sessions de formations tant au niveau régional que national. Il s'agit :

⇒ De la participation aux sessions de formation

Dans le cadre du déploiement du système de gestion des informations sur les violences basées sur le genre (GBVIMS), le sous cluster national VBG a organisé avec l'appui financier de l'ONG International Rescue Committee (IRC), une session de renforcement des compétences des acteurs œuvrant dans le domaine des VBG. Cette session s'est déroulée en deux phases. La première phase a été consacrée à la formation partielle des formateurs et la seconde à la formation des points focaux des organisations au niveau régional. Intersos a animé la formation des points focaux en collaboration avec la Direction Régionale en charge de l'Action Humanitaire du Nord. Elle s'est tenue du 02 au 04 mars 2021.

Dans le souci d'offrir des services de qualité aux enfants, Intersos a participé à un atelier organisé par l'UNICEF du 08 au 11 Mars 2021 à Kaya dans la région du centre Nord. Cet atelier avait pour objectif de renforcer les capacités de surveillance, de collecte, de documentation et de rapportage des informations relatives aux violations graves des droits de l'enfant commises dans la zone de Liptako-Gourma. Cet atelier a été une occasion pour Intersos de partager son expérience en matière de collecte d'informations et aussi de profiter de celles des autres acteurs.

⇒ De la participation aux cadres de concertation

Dans le cadre de l'animation des sous clusters, Intersos a participé d'une part à la rencontre du sous cluster protection du 03 Mars 2021 et à celle du 17 mars 2021 et d'autre part à la rencontre du CPAoR protection de l'enfance tenue le 18 mars 2021.

Au cours de la rencontre du sous cluster protection, les échanges ont porté l'examen des TDRs de la co-facilitation, des notes élaborées en rapport avec la situation des violations des droits par les VDP en cours sur le site des PDIs de Ramensé (Commune de Séguénéga) et la situation des retournées de Koumbri. Les échanges ont montré la nécessité de réaliser des évaluations multi-acteurs et multisectorielles dans ces deux communes en vue de mieux apprécier la situation et d'apporter une réponse adéquate

Quant à la rencontre du CPAoR protection de l'enfance, il a été question de l'adoption des TDRs du domaine de responsabilité, de la programmation des rencontres mensuelles, du point sur la prise en charge des quarante-cinq (45) filles en mobilité interceptées en décembre 2020 et de la synthèse de l'évaluation faite sur les besoins des enfants en situation d'urgence dans la région.

Au niveau national, Intersos a participé à la réunion zoom sur l'évaluation des performances du Cluster protection le 15 mars 2021. Il ressort de cette réunion que les acteurs ne remplissent pas suffisamment la matrice 5w. Sur 46 acteurs qui participent activement aux rencontres, il n'y a que 4 qui ont participé

à l'évaluation. Une invite forte a été faite aux différents pour le remplissage de la matrice 5 W pour faciliter la capitalisation des données.

VIII. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS DE SUIVI REQUISES

RECOMMANDATIONS GENERALES (dans quel domaine, pour quelle localité et à quelle entité)

| Rapport | Regio | Province | Localite (si applicable) | Recommandations | Point focal | Etat d'implementation | Commentaires |
|--|-------|----------|---------------------------------|---|---|-----------------------|--------------|
| Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSO | NORD | Yatenga | Ramensé | Campagne de distribution de vivres et de rations nutritionnelles à 250 ménages | Sécurité alimentaire | Non réalisé | urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSO | NORD | Yatenga | Ouahigouya | Construction de 10 latrines et réparation du forages sur le site Ex IRA | WASH | Non réalisé | urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de Mars/INTERSO | NORD | Yatenga | Koumbri et Ramensé | Réalisation d'activités de sensibilisations sur la cohabitation pacifique | Sous cluster protection | Non réalisé | urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de Mars /INTERSO | NORD | Loroum | Sollé | Campagne de distribution de vivres et de rations nutritionnelles à 250 ménages | Sécurité alimentaire | Non réalisé | urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de Mars /INTERSO | NORD | Loroum | Titao et Sollé | Construction de 20 latrines et de 5 forages à Sollé et à AK | WASH | Non réalisé | Urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de Mars /INTERSO | NORD | Loroum | Sollé | Opération de production de masse 500 actes de naissance et 200 CNIB | Autorités locales avec la facilitation des acteurs humanitaires | Non réalisé | Urgent |
| Rapport monitoring de protection mois de Mars /INTERSO | NORD | Loroum | Titao, Banh, Sollé et Ouindigui | Dotation en crédits pour la réalisation des activités génératrices de revenus à 1000 femmes | Acteurs humanitaires | Non réalisé | Moins urgent |

ANNEXE : TABLEAU DES INCIDENTS

| N | Localités | Description de l'incident | Types de violations | Personnes directement affectées par l'incident |
|----|-----------------|---|---|--|
| 1. | Ménè/Barga | Incendie au marché de Ménè où 37 hangars et 1 boutique sont partis en fumée. Les causes de cet incident sont d'origine communautaire. Il s'agit d'un commerçant dudit marché qui en est la cause en voulant brûler ses ordures. | Atteinte à la propriété | 38 |
| 2. | Titao | Un enfant de 15 ans a été tué involontairement par son frère qui manipulait l'arme de son père VDP | Atteinte à la vie | 1 |
| 3. | Doubaré/Kaîn | Enlèvement d'un jeune de 25 ans dans un hameau de culture appelé Kemboro du village de Doubaré | Atteinte à la liberté | 1 |
| 4. | Ouindigui | Un VDP aurait reçu un coup de fil du membre de GANI menaçant d'attaquer le village de Rounga et de Boulgin par tous les moyens | Intimidation s | 1 |
| 5. | Toulfe/Titao | Les GANIs ont irruption dans une école primaire dans le village de Toulfe et emportés quelques tables bancs de ladite école | Atteinte aux infrastructures publiques | |
| 6. | Khianourdi/Banh | Un marabout a été enlevé par les GANIS dans le village de Kielnordi | Atteinte à la liberté | 1 |
| 7. | Guilan/Titao | La base des volontaires pour la défense de la patrie a fait l'objet d'une attaque des groupes armés non identifiés le dimanche 21 mars 2021. L'attaque a fait 3 blessés et 1 tué du côté des VDP | Atteinte à l'intégrité physique et à la vie | 1 |

